





Plan de reprise d'activité Musique et Danse

Rentrée 2020 / 2021

 ACCUEIL DU PUBLIC	Page 2
 ACCUEIL DES ÉLÈVES	Page 2
 CONSIGNES SANITAIRES	Page 4
 ANNEXES :	
• Plans de circulations et zones d'attente	
- Parcours découverte	
- Musique / Danse	
• BD : gestes barrières expliqués aux enfants	



ACCUEIL DU PUBLIC

1- Accueil en situation de période COVID-19

- Le personnel du Conservatoire et des ateliers Musiques Actuelles mettent en application les consignes de précautions transmises par la collectivité.
- L'organisation des circulations a été validée par les services en charge de la sécurité des bâtiments.
- Le nettoyage des locaux et des équipements est fait selon les instructions en vigueur pour un établissement recevant du public ayant des fonctions d'enseignement, avec des salles de cours munies d'un kit de nettoyage.
- Les protocoles d'accueil du public et des élèves ont été évalués en fonction de la configuration des locaux et des activités qui s'y déroulent.
- Les différentes pratiques artistiques sont organisées selon les préconisations de l'État en la matière.
- Les professeurs et intervenants sont informés des ajustements nécessaires en lien avec leur discipline.

2- Accueil du secrétariat

- Il est conseillé de privilégier les contacts téléphoniques ou la transmission de courriers électroniques.
- La venue sur site s'effectue sur RDV aux horaires d'ouverture du secrétariat.

3- Accueil des accompagnants

- Selon les indications du chapitre « Accueil des élèves ».

4- Accueil lors des manifestations

- Les familles seront informées des conditions d'accueil au moment de la programmation des manifestations.
- Il sera néanmoins nécessaire de réserver sa place, y compris pour les enfants de moins de 3 ans, comptabilisés dans le cadre du nombre de personnes autorisées sur les divers lieux de manifestations.



ACCUEIL DES ÉLÈVES

1- PARCOURS DÉCOUVERTE - Musique et Danse

Niveaux concernés

- Jardin musical
- Éveil 1 et 2
- Initiation 1 et 2

Matériel pédagogique personnel

- Les familles seront informées si l'enfant a besoin de se munir de petit matériel qui devra être mis dans un sac.

Accompagnement des enfants

- Il est autorisé un seul parent ou une seule personne responsable par enfant.
- Les enfants pourront être accompagnés à l'intérieur du bâtiment dans le respect des zones définies.
- Les accompagnants devront ressortir selon le circuit signalé par un marquage au sol et attendre l'heure de fin de cours, en-dehors de l'enceinte du Conservatoire.

Zone Musique - Bâtiment cour nord / hall principal

- L'accompagnant conduira l'enfant dans l'espace d'attente se situant à droite de l'entrée et ressortira.
- Le professeur viendra chercher le(s) enfant(s) et le(s) ramènera en fin de cours dans le hall principal.
- Les accompagnants attendront les enfants devant l'entrée principale à l'extérieur **à l'heure de fin de cours.**
- Aucun enfant ne sera autorisé à sortir en autonomie dans la cour.

Zone Danse - Bâtiment cour nord / porte latérale

- L'enfant devra arriver en tenue de danse et pourra être accompagné dans les vestiaires.
- Il devra se munir d'un sac qui ferme, afin de pouvoir y ranger chaussures et manteau.
- Un marquage est prévu sur les bancs pour que chaque enfant ait un repère pour son sac.
- Les accompagnants pourront se présenter dans les vestiaires **10 minutes avant la fin du cours.**

2- CYCLE I - Musique et Danse

Matériel personnel

- Se munir :
 - d'une gourde d'eau
 - d'un paquet de mouchoirs jetables.
 - d'une serviette éponge : Musique > vents / Danse
- Les professeurs informeront les familles sur le matériel nécessaire pour chaque discipline.
- Tous les effets personnels devront être rangés dans un sac qui ferme (y compris les chaussures pour la danse)

Accompagnement des élèves

- Les élèves du Cycle I peuvent être accompagnés jusqu'aux portes des bâtiments selon l'accès défini.
- L'accompagnant(e) devra ressortir de l'enceinte du Conservatoire et **revenir à l'heure de fin de cours.**
- Le parent ou la personne responsable pourra accueillir l'élève dans la zone d'attente déterminée :
 - Cour sud
 - Cour nord
- Les élèves sortent seuls des bâtiments mais doivent rester dans l'enceinte du Conservatoire, sauf décision contraire de la famille.

Zone Musique

- Entrées et sorties en fonction des cours et des plannings :
 - Bâtiment cour nord / hall principal
 - Bâtiment cour sud / hall principal

Zone Danse

- Entrées et sorties en fonction de la salle de danse :
 - Grande salle de danse / porte située fond de cour nord
 - Petite salle de danse / porte située parking cour sud
- Dans la mesure du possible, les élèves devront arriver en tenue de danse ou se munir d'une tenue appropriée compte-tenu des organisations.
- Les vestiaires étant fermés, les élèves accéderont directement dans les salles de danse où des casiers seront à disposition.

3- CYCLE II / CYCLE III / PARCOURS AMATEUR - Musique et Danse ROCK-SCHOOL / ÉLECTRO-SCHOOL

Matériel personnel

- Se reporter aux consignes du paragraphe précédent (2-)

Arrivée et départ autonomes des élèves

- Les élèves peuvent être accompagnés jusqu'au porche.
- Les accompagnants ne peuvent pas attendre dans les cours sud et nord.
- A la fin des cours, les élèves se présenteront à la sortie du porche. Il convient à chaque famille de définir les organisations qui en découlent.

4- ESPACE D'ATTENTE POUR LES ÉLÈVES AUTONOMES

- Le hall du Bâtiment cour sud est aménagé pour les élèves devant attendre entre deux cours et ne pouvant pas rentrer à leur domicile. Une partie du hall sera aménagée avec des tables de travail.
- Chaque famille doit évaluer la possibilité ou non pour l'élève de pouvoir bénéficier de cet agencement. Il n'y aura pas de surveillance par le personnel du Conservatoire.
- Les consignes sanitaires devront être respectées par chaque élève.

CONSIGNES SANITAIRES



Lavage des mains pour toutes et tous avant de venir
au Conservatoire

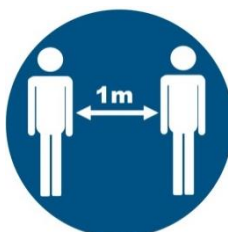
Enfants / adolescents /adultes



Gel hydro-alcoolique à disposition dans les espaces
d'accueil et toutes les salles de cours / répétitions



Port du masque obligatoire dès 11 ans, sauf pour les
instruments à vents, les pratiques vocales et la danse.
Pour ces pratiques : le masque est enlevé une fois installé à sa place dans
la salle de cours et remis dès la fin de la pratique



Organisation effectuée dans le respect des distances
préconisées en fonction des pratiques



Pas de partage de matériel entre deux personnes
Tout matériel partagé, entre deux cours, sera nettoyé en fin de séance
(parties métalliques des chaises et pupitres compris)



Signalement de toute suspicion ou cas avéré de
COVID-19

Déclenchement du dispositif contact-tracing